



Fédération des activités postales  
et de télécommunications  
25/27 rue des Envièrges 75020 Paris  
Tél : 01 44 62 12 00 Fax : 01 44 62 12 34  
Courriel : sudptt@sudptt.fr Site :  
www.sudptt.fr

UES Free Centres de Contacts

# Annualisation du temps de travail : C'est la corvée sans les contreparties !

Paris, le 3 avril 2014

## Solidarité avec nos collègues de Marseille !

*L'intersyndicale SUD-  
CGT-FO de Certicall  
Marseille refuse  
toujours de signer  
l'accord d'annualisation  
qui est soumis à  
signature ce vendredi 4  
avril : personne ne doit  
signer contre l'avis des  
salarié-es !*

*La direction comptait  
sur la signature de la  
CFDT pour passer en  
force, mais sa signature  
est suspendue jusqu'à  
l'issue du conflit.*

*Massivement, les  
salarié-e ont refusé ce  
marché de dupe qui  
veut remplacer l'accord  
actuel par un accord  
avec moins de droits !  
Le combat des  
collègues de Marseille,  
c'est aussi le notre pour  
faire avancer les droits  
de toutes et de tous !*

### ■ Centrapel (Paris)

*Mohammed Salmi  
06 52 46 48 44*

### ■ Certicall (Marseille)

*Chloé Mehani  
06 51 60 23 18*

### ■ Mobipel (Colombes)

*Um Anousone  
06 63 27 66 82*

### ■ Qualipel (Vitry)

*Laurent Courtois  
06 50 94 31 82*

**La direction de Free veut imposer une annualisation du temps de travail pour adapter les horaires aux fluctuations des appels. Derrière cette « évidence » se cache aussi un intérêt très matériel : ce type d'accord permet aux patrons d'économiser des heures supplémentaires et des GDD dans les périodes hautes de travail, elle permet aussi d'imposer des contraintes sur les périodes de congés dans les périodes basses.**

## Notre vie nous appartient !

Pour nous, les horaires tardifs, le travail du samedi ou du dimanche, doivent être limités au maximum, parce que les salarié-es ont le droit à une vie privée équilibrée, à une vie familiale où les enfants ne doivent pas être en galère permanente !

Alors, si la direction attend des bénéfices financiers de ce type d'accord, elle doit aussi donner des contreparties aux salarié-es : jour de repos supplémentaire pour chaque semaine de période haute, prime d'annualisation, stabilité des cycles, possibilités d'aménagements...

## Un seul accord pour tous !

De qui se moque la direction ? Parce que les accords d'annualisation arrivaient à échéance le 31 mars 2014 sur les sites de Certicall Marseille et Equaline Bordeaux, elle a organisé une négociation séparée pour rogner au maximum les acquis lo-

caux des salarié-es qui dépendent de la convention des télécoms (CCNT).

La loi impose un accord collectif pour une annualisation du temps de travail, sinon on reste au minimum conventionnel.

Or, les sites d'Ile-de-France n'auront même pas le minimum conventionnel de la CCNT, il devront se contenter des miettes accordées par la direction !

Nous n'acceptons pas que la direction lamine les droits à Marseille et Bordeaux pour mettre ensuite la tête sous l'eau à Paris, Vitry et Colombes !

## Nous exigeons une négociation nationale !

Une *unité économique et sociale* (UES) a été imposé à Free par la justice sur les centres de contacts de Marseille, Bordeaux, Vitry, Colombes et Paris. Les négociations obligatoires comme les salaires et le temps de travail doivent donc être négociées au niveau national pour mettre à égalité tous les salarié-es, pour pouvoir négocier !

# L'annualisation du temps de travail, c'est l'affaire de toutes et de tous !

## L'inspection du travail alertée

A Marseille, l'inspection du travail a été sollicitée. En effet, la direction a écarté de la fin de négociation les syndicats SUD-CGT et FO pour imposer une signature à la CFDT (qui a reculé devant la mobilisation). C'est un délit d'entrave inacceptable. D'autre part, l'inspection du travail souligne l'obligation d'un accord collectif sur l'annualisation signé par des syndicats représentant au moins 30% des voix (la CFDT peut donc signer).

## A Bordeaux, l'accord est signé

L'Unsa et la CFDT de Bordeaux n'ont pas hésité à signer l'accord au rabais proposé par la direction! SUD n'est malheureusement pas représenté à Bordeaux et ce sont FO et CGT qui ont appelé seuls à des débrayages pour une renégociation. Mais FO et CGT ne totalisent pas les 50% de voix aux élections nécessaires pour engager une procédure de dénonciation de l'accord.

## Les grévistes de Marseille ont la parole...

Marseille, le 3 avril, 11h,

Bonjour,

Les choses évoluent vite, même très vite chez Free.

Le mouvement de grève entamé, depuis plus d'une semaine, à Marseille continue et se prépare à durer. En effet, nous avons opté pour une grève en débrayage sur certains créneaux horaires de 12h à 15h. Sur Bordeaux le mouvement continue quand à Paris il se prépare.

Face à la pression, la direction a repoussé encore la date de signature du projet sur l'aménagement du temps de travail (de l'annualisation), repoussant ainsi la date de signature de PV de désaccord, alors qu'elle avait communiqué la semaine dernière que pour elle la négociation était terminée ; et ce depuis le 7 mars et donc que l'accord devrait être signé le 31 mars.

Chose révoltante et bien loin de l'image que l'on se fait de Free, c'est leur méthode, digne des plus grandes dictatures : pression, répression, intimidation et désinformation, qui sont utilisées à présent et dénoncées par les syndicats et les salariés. Alors que Xavier Niel aime paraître devant les médias et faire croire qu'il sauvera le pouvoir d'achats de tous les abonnés...

Des "réunion de la peur" sont organisées par la direction qui rencontre ainsi les salariés par équipe leur faisant un tableau noir de leur planning à venir, mettant en scène un scénario catastrophe dans lequel le salarié n'aura plus de vie privée ; un kleenex à leur disposition qui travaillera les samedis selon les désirs de la direction avec des pauses repas punition de 2h, 3h et pourquoi pas 4h... qui dit mieux!!!

La pression s'organise à tous les niveaux. La direction rencontre en off des responsables, des salariés leur demandant parfois même de demander aux syndicats par mail d'aller signer l'accord.

La direction a également décidé de mettre en place une planification sur 4 semaines chose que la convention collective interdit. Pour cela nous sommes en relation avec l'inspection du travail (qui a déjà fait un rappel de la convention collective) et des avocats pour étudier la meilleure stratégie face à tous ces abus.

Nous faisons également appel à toute personne sensible à notre situation : clients freebox, freemobil, homme politique, salariés des autres opérateurs etc. à nous montrer votre soutien !

Salutations solidaires.

## Bulletin d'adhésion

Nom : ..... Prénom : .....

Entreprise : ..... Ville : .....

Courriel : ..... N° téléphone : .....

( à retourner à la Fédération SUD - secteur télécom - 25/27, rue des Envierges - 75020 Paris - Télécopie : 01 44 62 12 34 )